

REGLEMENT TOURNOI CASTLE INDOOR TOUSSAINT 2025 + Allan Sport

1. OFFICIELS :

Directeur tournoi : VAN DEN BORRE Hendrik
Juges-arbitres : GEYSSENS Sonja
 GUISARD Olivier

2. DATES :

Le tournoi du tournoi se déroule du jeudi **23/10/25** au dimanche **02/11/25**.

3. COURTS :

Les matchs se jouent sur **6 terrains intérieurs tapis couvert de brique pillée**.

L'attribution des terrains pour les différents matchs est uniquement décidée par les juges-arbitres.
En cas de nécessité, les matchs peuvent être déplacés dans d'autres clubs.

4. CATÉGORIES ORGANISÉES :

Le tournoi compte pour le **critérium du Brabant**.

Messieurs : M1 M2 M3 M4 M5 M6

Jeunes : Grades 2 JF et JG : U9 U11 U13 U15

 Grades 3 JF et JG : U13 U15

Doubles : Alan Sport DM : de 2 à 6

 Alan Sport DD : 4 et 6

 Alan Sport DMIX : de 4 à 6

5. INSCRIPTIONS :

Uniquement sur **aftnet.be**

Les juges-arbitres se réservent le droit de limiter les inscriptions dans certaines catégories, de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes cohérentes et, d'une façon générale, de refuser une inscription sans devoir fournir de justification.

6. CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

Le mardi 21 octobre 2025 à 20h pour toutes les catégories.

7. ANNULATION INSCRIPTION :

Un joueur peut annuler son inscription jusqu'au lundi 20 octobre 20h.

8. TIRAGE AU SORT ET PUBLICATIONS TABLEAUX :

Au plus tard le mercredi 22 octobre 2025 avant 20h pour les catégories adultes et le jeudi 23 octobre 2025 avant 20h pour les catégories jeunes et doubles.

9. MODE DE CONVOCATION :

1er tour : chaque joueur devra prendre connaissance de son horaire sur **aftnet.be** en confirmant son horaire. Un mail sera envoyé lors de la publication des tableaux. Ceci est le seul mode de convocation. L'horaire de la 1ère rencontre est ferme et définitive. (Sauf en cas de force majeure).

2eme tour ou suivant : à la table, sur **aftnet.be** ou par email.

10. DROIT D'INSCRIPTION :

Le paiement se fait en ligne.

Paieement unique :

Adultes : € 32

Jeunes : € 18

Doubles : € 30

11. DISPONIBILITÉS :

Week-end et semaines : adultes et doubles : 9h-23h

Jeunes : 9h- 20h

Tous les joueurs doivent être disponibles le premier week-end, un maximum en semaine et le dernier week-end.

Les juges arbitres essayerons, dans la mesure du possible, de tenir compte des indisponibilités indiquées, mais ceci n'est dans aucun cas, une obligation.

Tout joueur renseignant des disponibilités insuffisantes pourrait voir son inscription refusée. Les participants qui ne renseignant pas leurs disponibilités seront considérés comme libre entre 9h et 23h!

Un joueur peut-être appelé à jouer 2 rencontres pour la même catégorie, le même jour en cas de retard dans le tableaux. Un joueurs inscrit dans plusieurs tournois et plusieurs catégories, devra pouvoir jouer jusqu'à 3 matchs par jour.

12. BALLES ET TENU RÉGLEMENTAIRE :

Les joueurs doivent être en possession de 4 balles de tennis en bon état. La tenu de tennis réglementaire est obligatoire.

13. FINALES :

Les finales se jouent le dimanche 2 novembre 2025 entre 9h et 16h.

Les balles seront fournies pour les finales.

14. LA REMISE DES PRIX :

Les prix seront remis directement après les finales des joueurs concernés. Il n'y aura donc pas de remise de prix générale.

15. ADHÉSION AUX RÈGLEMENTS ET COMITÉ DU TOURNOI :

Toute inscription implique l'adhésion au règlement général des tournois AFT et FRBT, au règlement du critérium du Brabant AFT, ainsi qu'au présent règlement particulier.

Les juges-arbitres trancherons sans appel tous les cas non repris au règlement général de la FRBT et de l'AFT ou au présent règlement particulier.

Les juges arbitres,

Le directeur du tournoi,

Sonja GEYSSENS
Olivier GUISSARD

Hendrik VAN DEN BORRE